

**AVIS DU COMITE DES PARTIES PRENANTES
DE LA FILIERE DES EQUIPEMENTS ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES**

du 08 juillet 2025
13h30 à 14h30
mutualisée avec Ecologic

Lors de sa séance du 08 juillet 2025 qui s'est tenue de 13h30 à 14h30 de manière mutualisée avec le Comité des Parties Prenantes d'Ecologic, le Comité des Parties Prenantes d'ecosystem pour la filière des équipements électriques et électroniques (EEE) relevant des catégories 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 8 pour le ménager et des catégories 1, 2, 4, 5 et 6 pour le professionnel telles que mentionnées au II de l'article R.543-172 du code de l'environnement a émis, sur le projet mentionné ci-après, présenté et soumis pour avis par ecosystem, l'avis suivant :

- **Avis du Comité sur l'évolution de la grille d'auto-contrôle mise en place au sein de la filière REP EEE (EEE ménagers et pro)**

A l'unanimité, les membres du Comité participants ou représentés et ayant droit de vote ont émis un vote favorable pour l'évolution de la grille d'auto-contrôle suite à l'évolution de la réglementation encadrant la filière REP EEE

- **Avis du Comité sur l'évolution du référentiel de labélisation « QualiRepar » dans le cadre du fonds réparation (EEE ménagers)**

A l'unanimité, les membres du Comité participants ou représentés et ayant droit de vote ont émis un vote favorable pour l'évolution du référentiel de labélisation « QualiRepar » dans le cadre du fonds réparation

- **Avis du Comité sur la révision de l'enveloppe du fonds réparation pour les vélos à assistance électrique (VAE) et les engins de déplacement personnel motorisés (EDPM) (EEE ménagers)**

9 votes favorables (membres nommés sur proposition de GIFAM, FICIME, CLCV, AMORCE, FEDERREC, FCD, INTERCOM de France, FNADE, SNEFID)

0 vote défavorable

2 abstentions (membres nommés sur proposition de CNR et FEI)